

LA

Semaine

DE

Religieuse

MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices extraordinaires. — II L'Assomption. — III Les retraites pastorales. — IV Processions et liberté religieuse. — V Le valet de Jésus. — VI La Portioncule. — VII Chronique. — VIII Pèlerinage. — IX Nouvelles religieuses.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche, le 11. — Annonce de la solennité de l'Assomption, du jeûne de la veille et de la première retraite pastorale.

Providence. — *Jeu*di, le 15. — Profession religieuse.

Titulaires. — *Dimanche*, le 11. — Solennité des Titulaires de Saint-Laurent, de Saint-Hippolyte et de Saint-Roch.

Dimanche, le 18. — Solennité du Titulaire de l'Assomption.

L'ASSOMPTION

LA mort, cette séparation violente de l'âme et du corps n'est point l'œuvre de Dieu : *Deus mortem non fecit*. L'effondrement de l'édifice humain provient d'une autre cause ; c'est le péché qui a produit la mort : *Stipendium peccati mors !*

Or, Marie n'ayant point connu le péché, comment a-t-elle subi la mort, qui en est la conséquence ?

1^o Marie a subi la mort non comme une punition, elle était sans souillure, mais comme fille d'Adam par la chair. Exempte du péché originel par un privilège, elle ne l'était point de l'arrêt prononcé contre toute la race humaine : *Statutum est hominibus semel mori*.